

Les campements touristiques villageois (CTV)

Point de départ est l'utilisation des structures existantes de tourisme intégré en Casamance : les campements villageois. Effectivement, le tourisme rural intégré (TRI) est une activité économique qui a débuté en Casamance dans les années 70, notamment sous l'impulsion d'Adama Goudiaby et de Christian Saglio (ancien directeur du CCF à Dakar).

Les principales caractéristiques du TRI sont :

- l'existence d'un campement touristique géré par un ou plusieurs villages (donc collectif)
- l'implication des villageois dans le séjour des touristes (circuits, fêtes, repas...)
- la participation au développement des villages concernés par le versement d'une partie des bénéfices au profit de réalisations sociales et collectives (écoles, dispensaires, moulins...)

Les campements touristiques villageois (CTV) en Casamance présentent des programmes variés de détente à leurs clients :

- les loisirs et les excursions sont mises à la disposition des touristes ;
- les randonnées à vélos, en pirogues ;
- la pêche dans les bolons et sur la plage ;
- l'ornithologie ;
- le photo-safari, les découvertes de la faune et la flore ;
- les visites des sites historiques ou les infrastructures socio-économiques ;
- participation à l'introduction des innovations en monde rural ;
- transfert et échange des compétences professionnelles ;
- participation et approfondissement des connaissances sur les spécificités de chaque site.

Les CTV ont convenu de verser 55% des bénéfices à l'association de gestion afin d'investir dans des biens collectifs au sein du (des) villages concerné(s) : écoles, dispensaire, puits...

L'ébauche de l'élaboration d'un programme d'écotourisme en Casamance est initiée par un inventaire des plus intéressants lieux de visite à retenir. Comme base de départ on propose l'arrêté ministériel n° 8836 MCPHC-DPC en date du 12 septembre 2007 portant publication de la liste des sites et monuments historiques classés. La liste des sites est élargie avec l'installation récente de l'Aire du Patrimoine Autochtone et Communautaire de KAWAWANA dans la Communauté Rurale de Mangagoulack, les Aires Marines Protégées de Abéné, Petit Kassa et Pointe St Georges et autres initiatives comme le GIE Casamance écoparc de 400 ha dans la Communauté Rurale de Diembéring. Les visites de terrain provoquent des échanges directs avec les populations qui peuvent alors avancer des sites d'importance historique, culturelle, sociale tels les sources d'eau douce, les mares et autres forêts sacrées.

Pour chaque site retenu un état des lieux est élaboré et la spécificité de chaque site approfondie.

Il n'est pas envisageable que le touriste passe des semaines dans le même campement ou site. Sur base des inventaires qui déterminent les spécificités (écologique) de chaque site, le touriste peut déterminer un circuit selon ses intérêts et son choix.

La Fédération des campements touristiques villageois (FECAV)

Cette fédération s'est mise en place en 1976, immédiatement après la création des premiers campements. Il s'agissait au départ d'un regroupement presque spontané des différents campements dont les objectifs étaient :

- de concevoir et coordonner les actions de promotion du tourisme rural
- de dresser un programme de circuits touristiques dans les sites concernés
- de commercialiser ces circuits et réceptifs aux différentes structures professionnelles de tourisme
- de contribuer à la préservation des us et des coutumes locales
- de favoriser la sauvegarde de l'environnement et du patrimoine des sites de campement
- de développer des échanges à travers le monde avec des réceptifs équivalents

Ses ressources financières étaient essentiellement constituées des cotisations des campements villageois. Si la FECAV a pu tourner convenablement durant une bonne dizaine d'années, la chute drastique du tourisme due au conflit en a fait une « structure fantôme » depuis le milieu des années 90. Ce n'est qu'à la faveur des contacts et actions menés par les coopérations Allemande (Oussouye) et Française que la FECAV a pu réellement reprendre un niveau d'activité satisfaisant, même si l'on peut considérer que quelques rouages sont encore « grippés ». Par exemple, ce n'est qu'en octobre 2003, que la FECAV a officialisé son existence en tant qu'association, élément indispensable en terme de marché public.

Quelque quatorze (14) campements sont opérationnels ou peuvent l'être avec peu d'investissements. Des propositions de réhabilitation et d'équipement des campements sont actuellement soumises à des différents bailleurs de fonds.

Le projet ETICA doit s'approcher de ces initiatives en se focalisant sur les activités suivantes :

- identification de la spécificité de l'environnement direct du campement (faune, flore, socio-culturel, sites historiques et autres pratiques quotidiennes de la population)
- séances de formation et d'échanges avec les populations locales pour introduire des innovations dans le monde rural (sel solaire, fours améliorés et autres techniques de conservation de produits)
- séances de formation et d'échanges avec les populations locales données par les visiteurs qui utilisent leurs propres compétences professionnelles
- formation des écocguides : des jeunes villageois(es) reçoivent une éducation environnementale et une formation de reconnaissance, de documentation et de dénombrement de la flore et faune locale ;

- chaque campement va disposer d'un équipement éolienne et/ou solaire pour leur propre autonomie et éventuellement pour la propulsion des embarcations ;
- chaque campement va disposer, et cela selon leur site d'implantation, d'une banque de données (livres, images, sons, vidéo) de la biodiversité environnante ;
- chaque campement est connecté à Internet pour assurer leur propre promotion mais aussi pour entretenir le feed-back avec les clients qui ont déjà visité le site.

Ainsi, le client peut activement s'impliquer dans la documentation et de la mise à jour de la banque de données de la biodiversité. Elle/Il peut activement participer au dénombrement des oiseaux et fournir du nouveau matériel pour cette banque de données. Même étant de retour à la maison.

Les 14 campements touristiques villageois (CTV) en Casamance :

Abéné
Affiniam
Baïla
Dioher
Djiannah
Elinkine
Enampore
Kabadio
Kafountine
Koubalan
Niambalang
Oussouye
Séléki
Thionck Essyl

Les sites à prospecter

- La partie aval de l'écosystème mangrovien de la ria Casamance avec ses multiples bolons qui serpentent la mangrove ;
- Le Parc National de Basse Casamance (PNBC) sur 5 000 ha ;
- Forêt classée de Diantème, 235 ha, unique exemple de forêt tropicale humide au Sénégal ;
- Nikine et Diogué villages marqués par l'érosion côtière de l'embouchure du fleuve Casamance ;
- Le Kalissai, réserve ornithologique important, 16 ha, rendant la Casamance 4ème site d'importance ornithologique de l'Afrique de l'Ouest après le Banc d'Arguin (Mauritanie), le Djoudj et le Sine-Saloum (Sénégal) ;
- La forêt classé et communautaire des Kalounayes et ses environnants ;
- La mare de Kassel, 90 ha, fréquentée par une importante faune aviaire et pressentie pour devenir également une réserve ornithologique avec la présence de 5 000 couples d'oiseaux nicheurs et 17 000 couples d'oiseaux d'autres espèces ;

- Les kjökkenmödding, amas coquilliers pouvant atteindre plusieurs mètres et datant des premiers siècles de notre ère, témoignent de l'ancienneté et de l'importance de la cueillette des huîtres en Casamance, sites de grande importance de patrimoine nationale ;
- Les différentes activités artisanales génératrices de revenus dans les villages comme la poterie, la vannerie, la cueillette des huîtres, algues de mangrove et vin de palme, l'apiculture, le batik, le maraîchage et autres constructions (en commun) de maison ;
- L'île de Karabane ;
- Les polders ancestraux de casiers rizicoles de bas-fonds ;
- Les environs des forêts et bois sacrés, lieux de culte d'origine animiste ;
- Divers sites et monuments historiques (voir arrêté ministériel n° 8836 MCPHC-DPC en date du 12 septembre 2007 portant publication de la liste des sites et monuments historiques classés) comme le puits d'eau douce de Kafountine, le bâtiment abritant la résidence du Préfet à Oussouye, les fromagers centenaires de Kagnout, le puits d'El Hadji Omar à Elinkine, les maisons à étage de Mlomp ;
- Les maisons impluvium du royaume de Mov Effi et surtout leur relation avec l'environnement de l'habitat ;
- Les différents sites de production de sel et l'importance de cette denrée dans la vie quotidienne ;
- Le littoral entre Niafarang et Kafountine où WWF-WAMER gère l'aire marine protégée (AMP) de Abéné ;
- L'île aux oiseaux de Ziguinchor et un circuit ornithologique en milieu urbain et les rizières, développé par Sébastien Pirotte (www.adnature.be) et IDEE Casamance ;
- l'aire marine protégée de Petit Kassa installée par OCEANIUM ;
- l'aire marine protégée de pointe St Georges installée par OCEANIUM ;
- le GIE Casamance écoparc, www.casamance-ecoparc.com ;
- l'Aire du Patrimoine Autochtone et Communautaire de KAWAWANA.

Les partenaires

- IDEE Casamance, www.ideecasamance.net
- Inspection d'Académie, www.iaziguinchor.edu.sn/
- L'Inspection Régionale du Tourisme et autres structures et organes déconcentrés intervenant dans l'environnement (Pêche, Environnement, Eaux et Forêts)
- L'Institut de Coopération pour le Développement en Afrique - <http://www.icd-afrique.org>
- L'Université de Ziguinchor, www.univ-zig.sn/
- La FECAV, www.village-casamance.com
- Le conseil Régional

- Le Syndicat d'Initiative et du Tourisme de Casamance - www.tourisme-casamance.info
- Les collectivités locales (communes et communautés rurales)
- Les gestionnaires des aires protégées
- Les populations des villages concernés et des villages environnants
- Les voyageurs
- L'office de tourisme de Casamance - www.casamance-tourisme.sn/

La stratégie d'approche

La population riveraine élit un écogarde avec un(e) suppléant(e) pour chaque campement. Ce guide reçoit une formation adaptée dans laquelle est incorporé un volet commercial qui lui permet de commercialiser des produits locaux. Pour cela le guide reçoit un fonds de commerce pour ouvrir une petite boutique qui doit lui assurer des revenus.

Un rôle central est accordé au site de la FECAV, www.village-casamance.com. Chaque campement élabore, en étroite collaboration avec la population riveraine et piloté par l'écogarde, un état des lieux de la richesse culturelle et de la biodiversité de l'environnement direct du campement. Ces données sont publiées pour chaque campement sur le site de la FECAV et servent de base pour le choix de l'itinéraire entre les différents sites par le touriste.

Cette spécificité est une ébauche à approfondir avec l'appui des visiteurs, qui en sont informés dès le début. Ainsi, avant de venir, durant leur visite et après leur départ, le visiteur apporte selon ces intérêts et compétences des connaissances à l'environnement du campement. Ainsi une relation durable et fructueuse s'installe entre le campement et le visiteur qui devient son vecteur et promoteur à l'étranger.

Conception : John Lucas Eichelsheim

Intervenir pour le Développement Ecologique et l'Environnement en Casamance

IDEE Casamance
 BP 120
 Ziguinchor
 33 991 45 92
ideecasamance@arc.sn
www.ideecasamance.org

www.ideecasamance.net
